

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE

Dans ce rapport extra-financier le portefeuille est comparé à son indice de référence officiel, qui est MSCI USA (USD) NR.

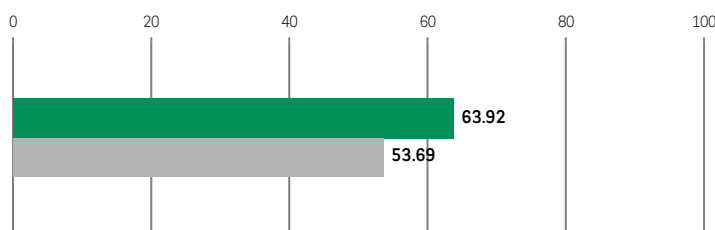
La gestion du portefeuille suit notre approche d'investissement durable qui consiste en particulier en:

- L'implémentation de l'intégration ESG : cela implique l'évaluation de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au niveau des entreprises / émetteurs.
- La politique de conduite responsable qui comprend des exclusions normatives et des politiques sectorielles. Les entreprises qui ne respectent pas notre politique de conduite responsable sont exclues de notre périmètre d'investissements possibles.
- Les activités d'engagement, lorsque applicables (Politique d'engagement d'entreprise et publique).

Vous trouverez plus d'information relatives à notre approche d'investissement durable dans ce rapport extra-financier.

## INDICATEURS ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)

### Score ESG



Portefeuille

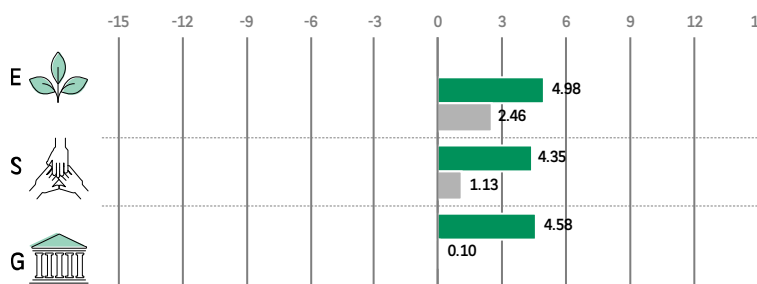
Indice de référence

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 99% / 99%

Source: BNP Paribas Asset Management

### Contributions ESG



Portefeuille

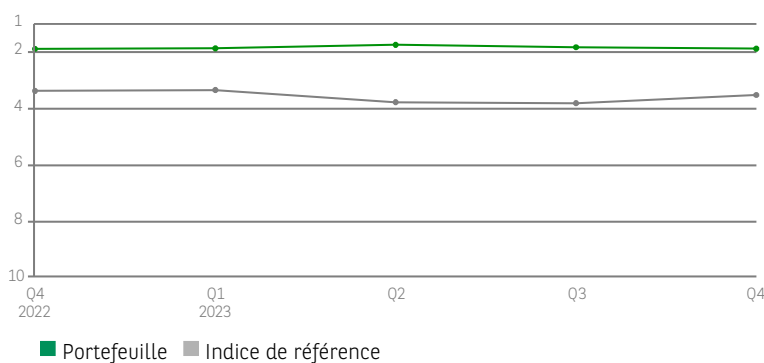
Indice de référence

Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 99% / 99%

Les 3 contributions ajoutées à une base de 50 forment le score ESG.

Source: BNP Paribas Asset Management

### Evolution du décile ESG



■ Portefeuille ■ Indice de référence

Chaque émetteur est classé en déciles par rapport à ses pairs en fonction de son score ESG. Les déciles vont de 1 à 10 (1 étant le meilleur et 10 le moins bon).

Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 99% / 99%

Source: BNP Paribas Asset Management

## INDICATEURS DE DURABILITE

Exposition aux controverses ESG en %



0.0

Portefeuille



6.5

Indice de référence

Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille exposés à des controverses environnementales, sociales ou de gouvernance.

Sources: BNPP AM Sustainability (expositions aux controverses ESG, signataires du Pacte Mondial des Nations Unies) et ISS (Présence des femmes aux conseils d'administration)

Signataires du Pacte Mondial des Nations Unies en %



33.6

Portefeuille



33.5

Indice de référence

Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

Présence des femmes aux conseils d'administration en %



33.8

Portefeuille

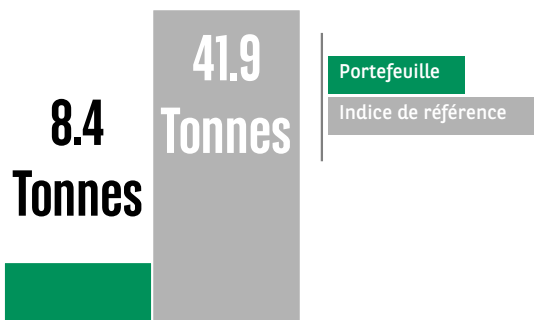


33.3

Indice de référence

Cet indicateur évalue le pourcentage moyen de femmes au sein des conseils d'administration parmi les émetteurs du portefeuille.

## EVALUATION D'IMPACT CARBONE

Empreinte carbone (tCO<sub>2</sub>eq/M€ Valeur d'Actif)

Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée (en tCO<sub>2</sub>eq / million € de Valeur d'Actif)

Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 99%

Source: BNPP AM, Trucost

80% ↓

L'empreinte carbone du portefeuille est  
80% plus faible que l'indice de référence

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:



Emissions annuelles moyennes de CO<sub>2</sub> liées à la consommation d'électricité de 7 foyers



Emissions annuelles moyennes de CO<sub>2</sub> de 8 voitures

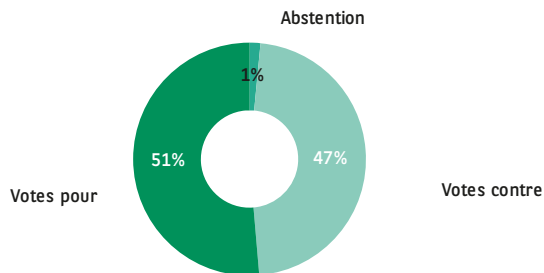
Source: AIE (Agence internationale de l'énergie), AEP (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

## RESUME DES ACTIVITES DE STEWARDSHIP

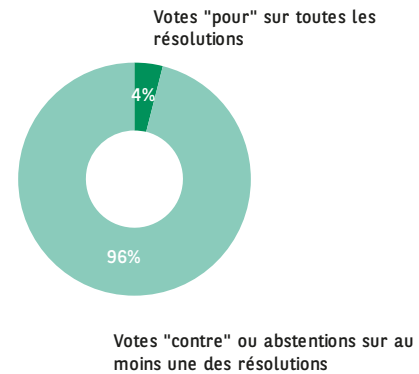


## ACTIVITE DE VOTE

En 2023, nous avons voté un total de 1680 résolutions au sein du fonds



En 2023, nous avons voté à 127 assemblées générales au sein du fonds



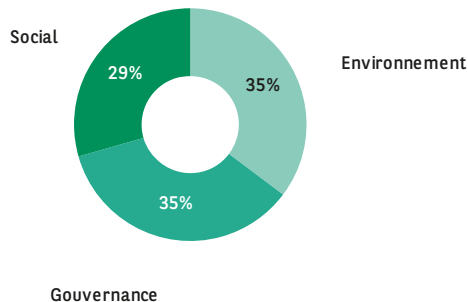
Le vote aux assemblées générales annuelles est un élément clé de l'engagement avec les entreprises: les actionnaires avec droit de vote votent sur des questions telles que les nominations du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants ou les opérations financières.

Des différences d'arrondis non significatives peuvent exister.



## ACTIVITE D'ENGAGEMENT

En 2023, nous avons eu un total de 11 engagements avec des entreprises au sein du fonds à date



54 entreprises avec qui un dialogue a été engagé dans l'indice de référence

329 entreprises avec qui un dialogue a été engagé dans l'univers d'investissement de BNPP AM

Exemples des sujets d'engagement de BNPP AM



E

## Sujets environnementaux

- émissions carbone
- déforestation
- activités de lobbying
- transition énergétique
- biodiversité



S

## Sujets sociaux

- droits de l'Homme
- liberté d'expression
- parité homme-femme
- sécurité des employés
- gestion de la chaîne d'approvisionnement



G

## Sujets de gouvernance

- allocation du capital
- lutte contre la corruption
- gouvernance d'entreprise
- rémunération des dirigeants
- diversité du conseil d'administration

L'engagement est un dialogue actif avec des entreprises autour d'un objectif spécifique et ciblé. Un engagement significatif avec les émetteurs peut renforcer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux gérer les risques à long terme pour nos clients en promouvant de solides pratiques ESG dans les entreprises dans lesquelles nous investissons pour eux. La Stratégie d'Engagement de BNP Paribas Asset Management explique notre approche de l'engagement.

Source: BNP Paribas Asset Management

Pour plus d'informations concernant nos politiques de vote et d'engagement, veuillez visiter notre page Web: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/>



## QU'EST-CE QUE LE LABEL ISR (INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE) ?

Créé en 2016 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants. Il cherche aussi à assurer que la gestion du fonds soit basée sur des méthodologies solides avec un haut niveau de transparence et de qualité de l'information.

Pour obtenir le label ISR, le fonds doit respecter certains critères portant notamment sur :

- Les objectifs (financiers et ESG) du fonds. Ceci comprend la vérification que ces objectifs sont clairement définis et décrits aux investisseurs et pris en compte dans la formulation de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse ESG et de notation des émetteurs mise en œuvre par la société de gestion
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La stratégie d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue)
- Une transparence renforcée de la gestion du fonds
- La mise en évidence des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable



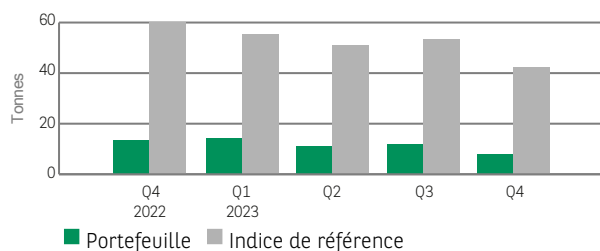
Pour plus d'informations sur le label ISR, veuillez consulter le site: <https://www.llabelisr.fr/quest-ce-que-isr/>

## LES INDICATEURS ESG AU COURS DU TEMPS



### ENVIRONNEMENT

Empreinte carbone (tonnes de CO2eq/€M Valeur d'Actif)



Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée (en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif)

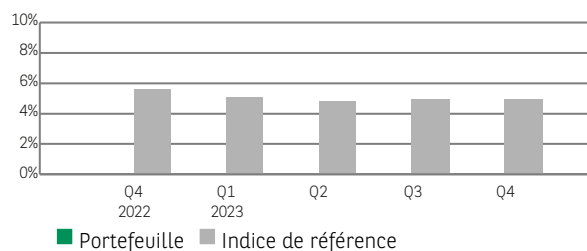
Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 99%

Source: BNPP AM, Trucost



### SOCIAL

Exposition aux controverses sociales (en %)



Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille exposés à des controverses sociales risquées.

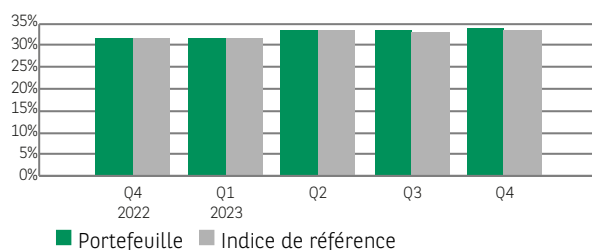
Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 99%

Source: BNPP AM, Sustainalytics



### GOUVERNANCE

Présence des femmes au conseil d'administration (en %)



Cet indicateur évalue le pourcentage moyen de femmes au sein des conseils d'administration parmi les émetteurs du portefeuille.

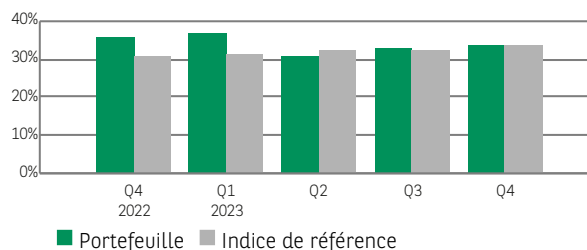
Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 98%

Source: BNPP AM, ISS



### DROITS DE L'HOMME

Signataires du Pacte Mondial des Nations Unies (en %)



Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 99%

Source: BNPP AM, Sustainalytics

Les points de données historiques dont le taux de couverture (Portefeuille et/ou Indice de référence) est inférieur à 20% ne sont pas affichés.



## INVENTAIRE DE PORTEFEUILLE

Le tableau ci-dessous présente les noms, secteurs et décile ESG des émetteurs du portefeuille.

Nom de l'émetteur	Secteur	Poids		Décile ESG
		Portefeuille	Indice de référence	
TEXAS INSTRUMENTS INC	information technology	5.00%	0.37%	1
MICROSOFT CORPORATION	information technology	4.54%	6.31%	1
PROLOGIS INC	real estate	3.05%	0.29%	1
ADOBE INC	information technology	2.73%	0.65%	1
NXP SEMICONDUCTORS NV	information technology	2.72%	0.14%	1
INTUIT INC.	information technology	2.65%	0.42%	1
LAM RESEARCH CORPORATION	information technology	2.37%	0.25%	1
AUTODESK INC	information technology	2.32%	0.12%	1
ZOETIS INC	health care	2.13%	0.22%	1
GENERAL MILLS INC	consumer staples	1.68%	0.09%	1
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	industrials	1.58%	0.23%	1
NEWMONT CORPORATION	materials	1.36%	0.11%	1
HOME DEPOT INC	consumer discretionary	1.34%	0.82%	1
S&P GLOBAL INC	financials	1.24%	0.34%	1
MARSH & MCLENNAN COMPANIES INC	financials	1.23%	0.22%	1
DANAHER CORPORATION	health care	1.22%	0.39%	1
IDEXX LABORATORIES INC.	health care	1.20%	0.11%	1
AMERICAN WATER WORKS COMPANY INC	utilities	1.18%	0.06%	1
MOODYS CORPORATION	financials	1.10%	0.15%	1
CHURCH & DWIGHT CO INC	consumer staples	1.07%	0.06%	1
ILLINOIS TOOL WORKS INC	industrials	1.06%	0.19%	1
BLACKROCK INC	financials	1.05%	0.29%	1
AMGEN INC	health care	0.96%	0.37%	1
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	health care	0.95%	0.11%	1
BECTON DICKINSON AND COMPANY	health care	0.95%	0.17%	1
AGILENT TECHNOLOGIES INC	health care	0.94%	0.10%	1
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL INC	health care	0.94%	0.06%	1
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	financials	0.92%	0.09%	1
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	consumer discretionary	0.91%	0.11%	1
TRAVELERS COMPANIES INC	financials	0.90%	0.10%	1
WALT DISNEY CO	communication services	0.88%	0.39%	1
AMERICAN EXPRESS COMPANY	financials	0.81%	0.28%	1
DECKERS OUTDOOR CORPORATION	consumer discretionary	0.80%	0.04%	1
BANK OF NEW YORK MELLON CORP/THE	financials	0.78%	0.10%	1
IQVIA HOLDINGS INC	health care	0.78%	0.10%	1
IDEX CORPORATION	industrials	0.75%	0.04%	1

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Secteur	Poids		
		Portefeuille	Indice de référence	Décile ESG
WATERS CORPORATION	health care	0.75%	0.05%	1
STERIS LTD	health care	0.73%	0.05%	1
TRUIST FINANCIAL CORP	financials	0.73%	0.12%	1
EXELON CORPORATION	utilities	0.71%	0.08%	1
GILEAD SCIENCES INC	health care	0.71%	0.24%	1
ELECTRONIC ARTS INC	communication services	0.68%	0.08%	1
LOWES COMPANIES INC	consumer discretionary	0.64%	0.31%	1
ROCKWELL AUTOMATION INC	industrials	0.63%	0.08%	1
ELEVANCE HEALTH INC	health care	0.63%	0.26%	1
XYLEM INC	industrials	0.54%	0.07%	1
NORTHERN TRUST CORPORATION	financials	0.51%	0.04%	1
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	health care	0.50%	0.06%	1
T ROWE PRICE GROUP INC	financials	0.50%	0.06%	1
HUNTINGTON BANCSHARES INC	financials	0.47%	0.04%	1
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC (THE)	communication services	0.41%	0.03%	1
STATE STREET CORP	financials	0.41%	0.06%	1
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES INC	materials	0.39%	0.05%	1
CLOROX COMPANY	consumer staples	0.37%	0.04%	1
REPLIGEN CORPORATION	health care	0.36%	0.02%	1
BIOGEN INC	health care	0.36%	0.09%	1
LABORATORY CORPORATION OF AMERICA HOLDINGS	health care	0.36%	0.05%	1
REGIONS FINANCIAL CORPORATION	financials	0.35%	0.04%	1
JB HUNT TRANSPORT SERVICES INC	industrials	0.35%	0.04%	1
NASDAQ INC	financials	0.30%	0.05%	1
ILLUMINA INC	health care	0.26%	0.05%	1
KELLANOVA	consumer staples	0.18%	0.04%	1
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	financials	0.16%	0.02%	1
HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP INC	financials	0.11%	0.06%	1
HASBRO INC	consumer discretionary	0.11%	0.02%	1
AVANTOR INC	health care	0.05%	0.04%	1
LAMB WESTON HOLDINGS INC	consumer staples	0.04%	0.04%	1
TESLA INC	consumer discretionary	2.24%	1.69%	2
WORKDAY INC	information technology	1.86%	0.14%	2
WELLTOWER OP LLC	real estate	1.75%	0.11%	2
DOVER CORP	industrials	0.59%	0.05%	2
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	health care	0.58%	0.06%	2

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Secteur	Poids		
		Portefeuille	Indice de référence	Décile ESG
PROGRESSIVE CORPORATION (THE)	financials	0.53%	0.22%	2
COOPER COMPANIES INC	health care	0.52%	0.04%	2
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON INC	industrials	0.51%	0.04%	2
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	financials	0.48%	0.04%	2
AVERY DENNISON CORPORATION	materials	0.42%	0.04%	2
FORTUNE BRANDS INNOVATIONS INC	industrials	0.38%	0.02%	2
WW GRAINGER INC	industrials	0.33%	0.09%	2
TRACTOR SUPPLY COMPANY	consumer discretionary	0.21%	0.06%	2
FOX CORP	communication services	0.20%	0.03%	2
INSULET CORP	health care	0.20%	0.04%	2
FIDELITY NATIONAL INFORMATION SERVICES INC	financials	0.18%	0.08%	2
DAVITA INC	health care	0.14%	0.01%	2
CONAGRA BRANDS INC	consumer staples	0.05%	0.03%	2
IRON MOUNTAIN INC	real estate	0.94%	0.05%	3
FISERV INC	financials	0.68%	0.19%	3
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC.	communication services	0.43%	0.06%	3
HOLOGIC INC	health care	0.34%	0.04%	3
ALIGN TECHNOLOGY INC	health care	0.34%	0.05%	3
MARKETAXESS HOLDINGS INC	financials	0.18%	0.03%	3
CROWN CASTLE INC	real estate	1.87%	0.12%	4
AMERIPRISE FINANCIAL INC	financials	0.78%	0.09%	4
VAIL RESORTS INC	consumer discretionary	0.34%	0.02%	4
ROBERT HALF INC	industrials	0.31%	0.02%	4
FORTIVE CORP	industrials	1.01%	0.06%	5
FASTENAL COMPANY	industrials	0.85%	0.09%	5
GRACO INC.	industrials	0.67%	0.03%	5
PENTAIR PLC	industrials	0.54%	0.03%	5
HCA HEALTHCARE INC	health care	0.36%	0.13%	5
QUEST DIAGNOSTICS INCORPORATED	health care	0.31%	0.04%	5
HENRY SCHEIN INC.	health care	0.30%	0.02%	5
SHERWIN-WILLIAMS COMPANY (THE)	materials	0.94%	0.18%	6
CME GROUP INC	financials	0.78%	0.18%	6
UNITED RENTALS INC	industrials	0.72%	0.09%	6
POOL CORPORATION	consumer discretionary	0.72%	0.04%	6
OLD DOMINION FREIGHT LINE INC	industrials	0.57%	0.09%	6
QUANTA SERVICES INC.	industrials	0.28%	0.07%	6
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC (THE)	financials	0.83%	0.15%	7

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Secteur	Poids		Décile ESG
		Portefeuille	Indice de référence	
ALLEGION PLC	industrials	0.51%	0.03%	7
MARTIN MARIETTA MATERIALS INC	materials	0.32%	0.07%	7
LKQ CORP	consumer discretionary	0.31%	0.03%	7
VERIZON COMMUNICATIONS INC	communication services	0.72%	0.38%	8
AXON ENTERPRISE INC	industrials	0.49%	0.04%	9
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	consumer discretionary	0.35%	0.04%	9
INGERSOLL RAND INC	industrials	1.16%	0.07%	
LIBERTY GLOBAL LTD	communication services	0.20%	0.01%	

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.





## POLITIQUE DE CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES DE BNPP AM

## EXCLUSIONS SECTORIELLES

BNP Paribas Asset Management a mis en place un ensemble de politiques qui visent à exclure certains secteurs ou activités, considérés comme étant en violation des normes et conventions internationales, ou comme causant des dommages trop importants à la société et/ou l'environnement. Ce sont généralement des secteurs dans lesquels il est peu probable que le dialogue et l'engagement soit constructif.



Tabac



Armes controversées



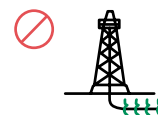
Génération d'électricité à partir de charbon



Extraction de charbon thermique



Amiante

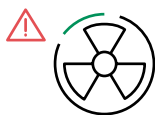


Pétroles et gaz non conventionnels

Pour les activités controversées, BNP Paribas Asset Management met en place des exigences obligatoires au sein des secteurs qui doivent être respectées par les émetteurs afin que BNP Paribas Asset Management puisse investir sur ces titres. Nous le faisons car si les activités en question ne sont pas menées correctement, elles pourraient avoir de lourdes conséquences sociales et environnementales.



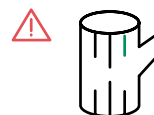
Agriculture



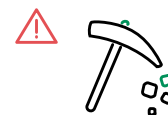
Génération d'électricité à partir d'énergie nucléaire



Huile de palme



Pâte à papier



Exploitations minières

## EXCLUSIONS NORMATIVES

BNP Paribas Asset Management attend des entreprises qu'elles respectent leurs obligations fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme et du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption, où qu'elles opèrent, conformément aux:

- Principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux,
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Nous visons à engager le dialogue avec les entreprises en difficulté sur ces sujets, et à exclure les pires émetteurs.

Pour plus d'informations sur notre Politique de Conduite Responsable, veuillez visiter notre page Web:  
<https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/>

Les fonds BNP Paribas Asset Management (ETF et fonds indiciels) ne sont pas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par l'un des fournisseurs d'indices mentionnés dans ce document. Les fournisseurs d'indices mentionnés dans ce document n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces fonds ou tout indice sur lequel ces fonds sont basés. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations qui ont été obtenues de sources externes ne peuvent être garanties, bien qu'elles aient été obtenues de sources raisonnablement considérées comme fiables. Sous réserve de toute loi applicable, les fournisseurs d'indices mentionnés dans le présent document n'assumeront aucune responsabilité à l'égard de toute personne résultant de l'utilisation des fonds BNP Paribas Asset Management ou des données sous-jacentes. Veuillez-vous référer au prospectus pour une description plus détaillée de la relation limitée que chaque fournisseur d'indices mentionné dans ce document entretient avec les fonds connexes. Liste des fournisseurs d'indices : Bloomberg-Barclays, BNP Paribas, ECPI, Euronext, FTSE EPRA Nareit, JP Morgan, Markit, MSCI, S&P et Stoxx.



## GLOSSAIRE

### Activité d'engagement

L'engagement est un dialogue actif avec des entreprises autour d'un objectif spécifique et ciblé. Un engagement significatif avec les émetteurs peut renforcer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux gérer les risques à long terme pour nos clients en promouvant de solides pratiques ESG dans les entreprises dans lesquelles nous investissons pour eux. La Stratégie d'Engagement de BNP Paribas Asset Management explique notre approche de l'engagement.

### Contributions ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille. La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles. La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité. La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

### Exposition aux controverses ESG

Les controverses ESG font référence aux incidents et événements graves susceptibles de présenter un risque commercial et/ou de réputation pour une entreprise en raison de l'impact potentiel sur les parties prenantes et/ou sur l'environnement. Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille exposé à des controverses environnementales, sociales ou de gouvernance.

### Décile ESG

Chaque émetteur est classé en déciles par rapport à ses pairs en fonction de son score ESG. Les déciles vont de 1 à 10 (1 étant le meilleur et 10 le moins bon).

### Activité de vote

Le vote aux assemblées générales annuelles est un élément clé de l'engagement avec les entreprises: les actionnaires avec droit de vote votent sur des questions telles que les nominations du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants ou les opérations financières.

### Score ESG

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même secteur sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). BNPP AM utilise pour cela de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 0 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à un niveau de référence de 50 auquel s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation.

### Empreinte carbone

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les émissions de CO2e des sociétés sont additionnées et divisées par la valeur d'actif simplifiée puis multipliées par le poids des sociétés dans le portefeuille. Les émissions de carbone représentent la somme des émissions de gaz à effet de serre (GES) du scope 1 (émissions directes des installations de l'entreprise) et des émissions de GES du scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise) de l'entreprise. La valeur d'actif simplifiée mesure la valeur totale de l'entreprise et est calculée d'après la somme des capitalisations boursières de l'entreprise et de la dette totale. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Notre fournisseur de données est Trucost. Pour illustrer la différence entre l'empreinte carbone du fonds et de l'indice, BNPP AM a utilisé la donnée de l'APE (Agence de Protection de l'Environnement) des Etats-Unis pour les émissions de CO2 des voitures et la donnée de l'IEA pour les émissions annuelles de CO2 liées à la consommation électrique des foyers. Ces deux données sont basées sur les émissions moyennes aux Etats-Unis.

### Pacte Mondial des Nations Unies

Le Pacte Mondial de Nations Unies met en œuvre 10 principes majeurs applicables aux entreprises dans les domaines du respect des droits de l'homme, des normes du travail, de la protection de l'environnement et de l'éthique des affaires. Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

### Présence des femmes aux conseils d'administration

La bonne gouvernance d'entreprise se mesure à travers différents indicateurs, en particulier la présence de femmes dans les conseils d'administration. Une diversité au sein des conseils d'administration crée le cadre qui garantit que l'entreprise est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. Cet indicateur évalue le pourcentage moyen de femmes au sein des conseils d'administration parmi les émetteurs du portefeuille.

### Couverture

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG, d'une empreinte carbone ou de tout autre indicateur pertinent pour la production de ce rapport.

Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Le(s) fonds décrit(s) présente(nt) un risque de perte en capital.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter au prospectus et DICI du/des fonds.



**DISCLAIMER**

BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com) (ci-après la « Société »).

Le présent document a été rédigé et est publié par la Société.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la Société au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La Société n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici :

Footer - Investors' rights - EN - LUX - BNPP AM Luxembourg private investor ([bnpparibas-am.com](http://bnpparibas-am.com))

Footer - Investors' rights - EN - LUX - BNPP AM Luxembourg professional investor ([bnpparibas-am.com](http://bnpparibas-am.com))

un résumé des droits des investisseurs en anglais. BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

«L'investisseur durable d'un monde qui change» reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien [www.bnpparibas-am.com/en/sustainability](http://www.bnpparibas-am.com/en/sustainability)

**Sustainability et ISS**

Bien que les informations des fournisseurs de BNP Paribas Asset Management (les « parties ESG ») obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, aucune des parties ESG ne garantissent la pertinence, l'exactitude et / ou l'intégralité des données incluses. Aucune des parties ESG ne donnent une garantie explicite ou implicite d'aucune sorte, et les parties ESG rejettent expressément toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier. Aucune des parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs, omissions ou interruptions en rapport avec des données qu'il contient. Les parties ESG rejettent toute responsabilité pour dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs ou autres (y compris la perte de profits) même si avisée de la possibilité de tels dommages.

**Trucost**

Certaines des données utilisées dans ce rapport appartiennent à Trucost. Si toutes les précautions ont été prises pour fournir des données de haute qualité, Trucost décline toute responsabilité pour toute perte (y compris, sans limitation, les pertes directes ou indirectes, ainsi que toute perte de profit, de données ou de perte économique) causée à toute personne ainsi que tout dommage, coût, réclamation ou dépense découlant de la confiance dans les données Trucost inclus dans le présent rapport (sauf dans la mesure où celles-ci ne peuvent être légalement exclues). « Trucost » est le nom commercial de Trucost plc une société anonyme enregistrée en Angleterre sous le numéro 3929223 dont le siège social est situé au 22 Chancery Lane, Londres WC2A 1LS, Royaume-Uni.